

## Un projet pour le canton Le Mans 6 (Quartiers Sud – Arnage)

Les 20 et 21 juin, vous serez invités à élire vos deux Conseillers départementaux pour un mandat de sept années. Pour la deuxième fois, les candidatures se font sous la forme d'un binôme composé d'une femme et d'un homme permettant la parité. Chaque candidat titulaire est accompagné d'un remplaçant du même sexe.

Seuls élus locaux désignés directement par leurs concitoyens, les Conseillers départementaux ont une double fonction : ils représentent leur canton et ses habitants au Conseil départemental et participent à la gestion du Département. Ils doivent donc avoir une vision locale : leur canton ; mais aussi plus large : la Sarthe.

Candidats socialistes, nous défendrons les 72 propositions du projet porté par les candidats rassemblés sous la bannière « Osons la Sarthe à gauche ! ». Mais dans le même temps, nous avons souhaité vous proposer un projet concret pour notre canton qui réunit Arnage et les Quartiers Sud du Mans.

Notre projet s'inscrit dans la continuité des actions que nous avons menées en votre nom depuis 2015. Il s'articule en trois grands chapitres :

- ♦ Notre méthode : dialogue et proximité
- ♦ Emploi - Santé - Jeunesse : nos priorités pour le canton
- ♦ Huit axes de travail pour notre canton.

Loin d'être figé, ce document a pour but de permettre l'échange et le débat. Nous le livrons à votre réflexion pour l'enrichir et le faire vivre.

Nous vous remercions de votre confiance.

Cordialement.



Christophe COUNIL



Isabelle COZIC-GUILLAUME



**OSONS**  
LA SARTHE A GAUCHE !





**QSONS**  
LA SARTHE A GAUCHE !

## Notre méthode : Dialogue & Proximité

Un projet pour le canton Le Mans Sud - Arnage

Élus de proximité par excellence, les Conseillers départementaux doivent avant tout être des élus de terrain, proches et à l'écoute des habitants. Nous entendons poursuivre avec passion ce travail de proximité.

Nous nous engageons à :

**Vous écouter**

- ♦ Tenir des **permanences chaque semaine** sur Le Mans et Arnage.
- ♦ Multiplier les **temps de rencontre** avec les élus, les associations et les habitants du canton (réunions d'informations, rencontres amicales, visites de quartier ...).

**Vous accompagner**

- ♦ Répondre aux **sollicitations individuelles ou collectives** afin de vous aider dans vos démarches administratives ou prendre en compte vos doléances sur les sujets de vie quotidienne.
- ♦ Aider les **associations** à réussir leurs projets

**Vous informer**

- ♦ Vous rendre compte régulièrement de notre action et de nos initiatives en utilisant les outils numériques : le site internet cantonal [www.canton-lemanssud-arnage.fr](http://www.canton-lemanssud-arnage.fr), le blog-notes [www.ch-counil.com](http://www.ch-counil.com) et les réseaux sociaux (Twitter et Facebook).
- ♦ Publier une **lettre d'informations** à mi-mandat pour vous rendre compte de notre action et de notre mandat.

**Vous associer**

- ♦ Renouveler l'expérience du **Conseil Cantonal** qui réunit régulièrement les élus, les responsables des associations et les citoyens intéressés pour débattre de tout ce qui fait la vie du canton. Il est notamment chargé de la répartition de la dotation cantonale aux associations du canton.



**QSONS**  
LA SARTHE A GAUCHE !

## Emploi, Santé, Jeunesse : nos priorités pour le canton

Un projet pour le canton Le Mans Sud - Arnage

**Forts de l'action menée depuis de nombreuses années sur Arnage et les Quartiers Sud du Mans où nous œuvrons au quotidien, nous pensons avoir une bonne connaissance de ses habitants et de ses problématiques. C'est pourquoi, nous souhaitons mettre l'accent sur trois projets spécifiques pour répondre aux grands enjeux de notre territoire.**

### ☒ FAIRE DE NOTRE CANTON « UN TERRITOIRE ZÉRO CHOMEURS DE LONGUE DURÉE »

Alors que notre canton est particulièrement touché par le chômage de longue durée, nous ne pouvons nous résoudre à laisser des centaines de personnes dans une situation de précarité. Conformément aux possibilités offertes par la loi du 14 décembre 2020, nous proposons la création d'un « Territoire zéro chômeur de longue durée » à l'échelle de notre canton et plus largement du Sud de l'agglomération mancelle.

Ce dispositif se fonde sur trois constats : personne n'est inemployable, ce n'est pas le travail qui manque, ce n'est pas l'argent qui manque.

**Un objectif** : Proposer à tous les chômeurs de longue durée volontaires et présents depuis plus de 6 mois dans le territoire, un emploi à durée indéterminée, adapté à leurs savoir-faire et à temps choisi. Le projet repose sur l'absence totale de sélection.

**Un principe** : Financer ces emplois supplémentaires par le travail fourni et en réorientant les coûts de la privation d'emploi (RSA, allocations chômage ...) vers ce marché du travail nouveau et complémentaire. S'appuyer sur des Entreprises à But d'Emploi (EBE), conventionnées pour créer des CDI au SMIC, à temps choisi.

**Un préalable** : Partir des savoir-faire, des projets et de la capacité d'initiative des demandeurs d'emploi. Répondre aux besoins locaux non satisfaits. Ne pas se substituer aux emplois existants. Ne pas entrer en concurrence avec les entreprises locales et favoriser le développement économique et la coopération.

Ce projet n'est pas une utopie. Il est expérimenté avec succès dans 10 territoires français depuis 2017. La loi du 14 décembre 2020 a prévu d'élargir le dispositif à 50 nouveaux territoires. A nous d'être au rendez-vous. Cela nécessitera la mobilisation de tous et un soutien actif des collectivités locales à commencer par le Conseil départemental de la Sarthe.

## ⊗ ASSURER UNE PRÉSENCE MÉDICALE DE QUALITÉ

Comme de nombreux territoires, notre canton est touché par la fermeture de cabinets médicaux qui pose d'importants problèmes d'accès aux soins pour plusieurs centaines d'habitants. Trouver un médecin est devenu un parcours du combattant pour beaucoup d'entre vous.

Depuis 2015, nous ne sommes pas restés inactifs sur cette question. Notre action a ainsi permis le maintien de deux cabinets médicaux à Vauguyon et aux Sources. Nous avons également accompagné la création d'une Maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) qui rassemble déjà 22 professionnels de santé des Quartiers Sud (médecins, infirmiers, pharmaciens ...) et développe un projet médical commun. C'est, par exemple, la MSP des Quartiers Sud qui a pris en charge le fonctionnement du centre de vaccination de la MPT Jean Moulin.

Toutefois, ces efforts ne sont pas suffisants. Il faut faire plus afin de rendre notre territoire attractif pour les médecins sortants de formation. C'est pourquoi, nous proposons de susciter et accompagner :

- La création de cabinets médicaux permettant l'accueil de nouveaux médecins. Un premier cabinet s'installera dans des locaux neufs avenue Georges Durand au 1<sup>er</sup> trimestre 2022 permettant le passage de 2 à 5 médecins à moyen terme.
- Le développement des actions de la MSP qui s'installera également dans des locaux neufs avenue Georges Durand au 1<sup>er</sup> trimestre 2022. Elle mettra en œuvre le projet « Pascia'Mans » permettant de structurer un parcours de santé pour les plus précaires en mobilisant les personnels de santé de premier recours et les professionnels du secteur social.
- Le renforcement des capacités d'accueil du Centre de santé municipal du Mans par l'augmentation du nombre de médecins salariés par la Ville du Mans et l'extension des locaux actuels.

Parallèlement, nous accompagnerons les actions visant à développer la formation médicale en Sarthe pour inciter les étudiants à s'installer dans le département : bourses et contrats d'engagement aux étudiants en médecine, création d'une antenne du CHU d'Angers au Centre Hospitalier du Mans, ouverture d'un centre de soins dentaires pour former en conditions réelles les futurs dentistes, création d'une 2<sup>ème</sup> année de médecine à l'Université du Mans, soutien au projet régional d'institut de formations en soins infirmiers, aides aux médecins généralistes accueillant des médecins en formation dans leur cabinet.

Enfin, nous exigerons que l'État reconnaisse notre canton comme un territoire prioritaire afin de permettre d'attribuer des aides aux professionnels de santé s'installant sur notre territoire.

## ✘ UN REVENU DE BASE POUR LES JEUNES DE 18 A 25 ANS

La crise sanitaire a mis en lumière les grandes difficultés d'une partie de notre jeunesse confrontée à une explosion de la pauvreté et à l'impact des mesures de confinement et de couvre-feu dans leurs études et leur vie sociale. Aujourd'hui, la jeunesse française est en souffrance.

Depuis plusieurs années, les forces de Gauche soutiennent l'expérimentation d'un revenu de base à destination des jeunes. Cette proposition, balayée d'un revers de main par la majorité présidentielle, se révèle pourtant d'une grande importance à l'heure de la crise sanitaire.

Cette idée est notamment portée par les Conseils départementaux de Gauche qui entendent avancer sur le terrain de la lutte contre les inégalités. Ils soutiennent l'instauration d'un revenu de base dégressif en fonction des revenus d'activité. Le revenu de base est, pour nous, une solution prometteuse pour redonner du corps à la promesse républicaine.

Demain, la nouvelle majorité départementale de gauche s'associera aux autres Conseils départementaux pour maintenir la pression sur le gouvernement et le Parlement pour obtenir l'instauration d'un revenu de base aux jeunes de moins de 25 ans.

En attendant la réalisation de cet objectif, nous mettrons en place un Contrat d'accompagnement personnalisé pour l'autonomie destiné aux jeunes de 18 à 25 ans en vue de développer un projet personnel et/ou professionnel nécessitant un soutien particulier et temporaire, permettant de construire de solides bases à l'insertion sociale et professionnelle et d'éviter l'errance. Ce dispositif mobilisera les moyens du Fonds d'Aide aux Jeunes et le dispositif du service civique.



**QSONS**  
LA SARTHE A GAUCHE !

## Huit axes de travail pour notre canton

Un projet pour le canton Le Mans Sud - Arnage

Élus de terrain, les Conseillers départementaux doivent aussi être en mesure de s'emparer des dossiers en suscitant, en accompagnant et en défendant les projets de leur canton. Nous vous proposons donc huit axes de travail complémentaires pour les sept prochaines années.

### ❶ Mettre la solidarité au cœur de l'action du Conseil départemental

#### ❑ Accompagner les Sarthois face à la pandémie de COVID-19.

Au sein de la nouvelle majorité départementale, nous aurons à cœur de participer activement aux actions permettant de généraliser rapidement la vaccination à l'ensemble des habitants du Département. Nous accompagnerons les actions visant à préserver le tissu social et économique tout en apportant des aides de première nécessité aux personnes les plus fragilisées par la crise.

#### ❑ La solidarité c'est aider ceux qui vivent dans la précarité.

La politique d'insertion devra d'abord permettre le retour vers l'emploi des allocataires du Revenu de Solidarité Active par un soutien affirmé aux initiatives locales notamment les chantiers d'insertion du canton qui bénéficieront de conventions d'objectifs pluriannuelles.

Nous proposerons de mettre en œuvre un vrai service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) portant l'ambition que l'ensemble de celles et ceux qui veulent trouver une place dans la société par le travail et l'activité y parviennent.

Nous exercerons également une grande vigilance sur le maintien d'un service social départemental de proximité et de qualité. De même, nous appuierons l'action des associations œuvrant en faveur des demandeurs d'emplois (ex. : DEPAR à Arnage) et des personnes en situation de précarité (Épicerie solidaire des Quartiers Sud, Secours populaire...).

Nous agirons pour que tous les habitants du canton qui le souhaitent, aient une initiation et un accompagnement au numérique grâce à un programme d'inclusion numérique permettant l'accès aux droits des plus fragiles et la montée en compétence de la population face au numérique.

### ❑ La solidarité c'est soutenir les Personnes âgées

Nous proposerons de renforcer les dispositifs permettant le maintien à domicile des personnes âgées à travers le versement facilité de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie, l'adaptation des logements et des actions de prévention pour retarder la perte d'autonomie et lutter contre l'isolement.

Nous proposerons une révision globale des modalités de prise en charge des services d'aide à domicile : revalorisation salariale, amélioration de la formation, prise en compte des temps de déplacement ou de réunions pluri professionnelles.

Enfin, nous proposerons de lutter contre l'isolement des personnes âgées en favorisant les activités (numériques, culture, sport, vie associative) et les liens avec les plus jeunes.

### ❑ La solidarité c'est soutenir les personnes en situation de handicap

Nous proposerons de faire de l'intégration le maître mot de la politique en direction des personnes handicapées avec la volonté de mettre en œuvre une action transversale à l'ensemble des politiques départementales : création d'un dispositif d'intégration professionnelle et d'accès aux loisirs, soutien aux acteurs associatifs, développement d'une offre d'hébergement adaptée à tous les types de handicap, soutien particulier au handicap psychique, amélioration du fonctionnement de Sarthe Autonomie (Maison Départementale des Personnes Handicapées) en réduisant le temps de traitement des demandes.

Une attention toute particulière devra être portée à l'intégration en milieu scolaire à la fois par l'adaptation des locaux scolaires (les collèges pour le Département) et le recrutement d'auxiliaires de vie scolaire bien formés à l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

### ❑ La solidarité passe aussi par la Protection de l'Enfance

Nous proposerons la mise en place d'actions concrètes en faveur des enfants et des familles à travers le développement des actions de parentalité qui permettent aux parents de mieux appréhender le comportement de leur enfant et l'accompagner dans son éducation.

Nous serons, également, attentifs au maintien des dispositifs de Protection Maternelle et Infantile au plus près des habitants de notre canton. Nous conforterons les lieux d'accueil pour les jeunes enfants (crèche, Réseau d'Assistante Maternelle ...)

## ② Favoriser le développement économique et la création d'emplois

A travers la Zone industrielle Sud (1<sup>er</sup> bassin d'emplois de la Sarthe) et les zones d'activités du Mans et d'Arnage notre canton abrite plus de 600 entreprises employant plus de 15 000 personnes.

Même si le soutien aux acteurs économiques n'est plus une compétence départementale, nous considérons que nous devons apporter notre soutien aux projets permettant le maintien et la création d'emplois durables :

- ♦ Projet ActiSud sur l'ancien site Philipps : installation de nouvelles entreprises à la place des anciens bâtiments industriels déconstruits l'année dernière.
- ♦ Projet Paddock : création d'une pépinière d'entreprises sur la thématique des nouvelles mobilités sur le site Acti Sud.

- ♦ Reconversion du site militaire de l'ETAMAT (route d'Angers) pour y créer une nouvelle zone d'activités en bénéficiant de la desserte ferroviaire du site.
- ♦ Création d'une pépinière d'entreprise à Arnage.
- ♦ Achèvement de la Zone d'activités du Fouillet.
- ♦ Aménagement de nouveaux sites destinés à l'accueil d'entreprises sur les friches industrielles de la SNCF tout en maintenant les capacités de développement des activités ferroviaires sur le secteur de la gare de triage.

Nous apporterons une attention toute particulière au maintien des emplois existants sur notre territoire notamment à travers le soutien apporté au commerce de proximité. Nous continuerons également à accompagner la restructuration de la galerie commerciale Centre Sud et serons très vigilants au devenir du magasin Carrefour que la direction nationale entend passer en location gérance.

Nous soutiendrons la création d'espaces numériques et de co-working sur notre canton.

### **③ Donner la priorité à l'Éducation**

Notre canton compte 4 collèges : Henri Lefeuve à Arnage, Pierre Gilles de Gennes (Maroc-Huchepie), Bérengère de Navarre (Les Sources) et Joséphine Baker (Vauguyon) au Mans.

#### **□ Achever la rénovation des Collèges du canton**

Nous soutiendrons le projet de restructuration du Collège Bérengère de Navarre dont les travaux viennent de débiter : isolation des bâtiments, rénovation des façades et terrasses, rénovation complète de la demi-pension et les locaux pédagogiques, création d'un préau dans la cours. Une enveloppe de 4,5 millions de travaux sera nécessaire.

Nous serons également attentifs à l'achèvement des travaux de modernisation et d'accessibilité du Collège Joséphine Baker.

#### **□ Donner aux Collèges les moyens de bien fonctionner**

Le Conseil départemental devra maintenir son engagement en faveur des quatre collèges du canton à la fois en termes de personnel TOS (entretien et service) que de dotations de fonctionnement et pédagogiques permettant de soutenir les projets des équipes éducatives.

Notre vigilance concernera également la dotation des établissements en matériels numériques adaptés à leurs besoins et leurs pratiques. A ce sujet, nous proposerons une aide sous conditions de ressources à l'acquisition d'un ordinateur portable pour les familles de collégiens sans outil informatique.

#### **□ Soutenir les projets des collèges**

Nous proposerons le renforcement des dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire et la mise en place un programme d'actions éducatives à disposition des collèges autour des valeurs

de la République, la défense de la laïcité, la lutte contre le sexisme, le harcèlement scolaire, toutes les formes de discriminations et la prévention des addictions.

Nous serons, notamment, attentifs à ce que le Département accorde les moyens nécessaires aux projets portés par les collèges du canton :

- ♦ Internat du Collège d'Arnage
- ♦ Partenariat avec Le Mans Université à Pierre Gilles de Gennes
- ♦ Parcours « Arts du spectacle » à Joséphine Baker
- ♦ Partenariat avec l'Abbaye royale de l'Épau à Bérengère de Navarre.

#### **□ Pour une restauration scolaire de qualité**

Nous proposerons de créer une tarification sociale de la restauration scolaire dans les collèges publics tout en visant un objectif de 80% de produits locaux de qualité et de produits issus de l'agriculture biologique.

#### **□ Accompagner le projet des « Cités éducatives »**

Labellisés « Cité éducative », les quartiers Ronceray, Glonnières et Vauguyon vont bénéficier d'un soutien appuyé de l'État pour développer des actions éducatives. Nous accompagnerons la Ville du Mans et les acteurs du territoire pour réussir la mise en œuvre de ces projets tout en étant très vigilants sur le maintien des moyens humains affectés aux Réseaux d'Éducation Prioritaire.

#### **④ Agir pour la Tranquillité publique**

La Sécurité des biens et des personnes reste un problème important sur notre canton car malgré les moyens déployés, les difficultés demeurent dans certains quartiers confrontés à la recrudescence du trafic de stupéfiants et à la montée des incivilités.

Nous œuvrerons pour obtenir un renforcement des patrouilles de Police et de Gendarmerie, qui par des passages réguliers, notamment à pied, contribuent à la sécurité de tous.

Nous accompagnerons les initiatives mises en œuvre par les communes du Mans et d'Arnage pour favoriser la tranquillité publique : développement des polices municipales et de la vidéosurveillance lorsqu'elle s'avère utile.

Nous veillerons au maintien des moyens mis en œuvre par le Département dans le cadre de sa compétence de prévention de la délinquance :

- ♦ Renforcement de la présence des équipes de prévention spécialisée dans les quartiers du Mans,
- ♦ Développement des actions de parentalité visant au renforcement des liens parents-enfants car c'est dès le plus jeune âge que doit commencer l'apprentissage du respect des règles de vie en société.

Par ailleurs, en lien étroit avec le Syndicat Mixte de la Sarthe pour le stationnement des Gens du Voyage, présidé par Christophe COUNIL, nous exigerons que l'État fasse appliquer les procédures d'expulsion en cas de stationnement illicite des caravanes.

## ⑤ Défendre l'environnement en améliorant notre cadre de vie

Notre canton est agréable à vivre car il juxtapose harmonieusement espaces verts et zones d'habitat, nous veillerons à ce que tous les projets prennent pleinement en compte cette dimension environnementale plus que jamais nécessaire.

### □ Isoler et améliorer les logements

Nous demanderons le renforcement du soutien du Conseil départemental aux opérations de réhabilitation des logements. Un effort particulier devra être mis sur les opérations visant à réduire la consommation d'énergie (isolation, rénovation du chauffage ...). Nous soutiendrons tout particulièrement le projet de Le Mans Métropole Habitat pour isoler par l'extérieur les logements des Glonnières tout en agrandissant la taille des logements.

Nous proposerons la création d'un dispositif de repérage des publics en situation de précarité énergétique pour les accompagner vers les dispositifs d'aides existants afin de leur permettre d'améliorer l'efficacité énergétique de leurs logements.

### □ Protéger l'environnement

Nous proposerons que le Département élabore une stratégie départementale de réduction des gaz à effet de serre pour atteindre la neutralité carbone avant 2050. Le Département devra s'engager à ce que son patrimoine soit approvisionné en électricité issue à 100% d'énergies renouvelables d'ici 2030. Une réflexion sera engagée pour doter le Département d'un syndicat d'énergie permettant le développement des énergies renouvelables comme la filière hydrogène.

Nous proposerons d'intégrer le respect de la biodiversité dans toutes les politiques départementales pour préserver le monde vivant sous toutes ses formes. Le Département accompagnera les actions visant à limiter l'artificialisation des sols par la protection des espaces naturels et agricoles notamment à travers les Espaces Naturels Sensibles. A ce titre, nous serons attentifs au maintien des espaces agricoles et naturels de notre territoire tout en facilitant leur ouverture au public à travers l'achèvement du Boulevard Nature et la mise en valeur des itinéraires de randonnée et les voies navigables.

Nous proposerons que le Conseil départemental se dote d'une Charte de l'Eau permettant de prendre en compte l'ensemble des aspects de cette question et notamment le maintien de la qualité des eaux, l'entretien de la Sarthe, la lutte contre les inondations ou encore la valorisation des espaces aquatiques comme le lac de la Gémerie.

### □ Lutter contre les nuisances sonores

La qualité de vie c'est aussi lutter contre le bruit de plus en plus important notamment autour du circuit et de l'aérodrome. Sans remettre en cause le développement du Circuit porteur de richesses pour la Sarthe, nous continuerons à œuvrer pour une réduction des nuisances sonores générées par l'utilisation intensive des installations du Circuit en dehors des grandes épreuves sportives.

Nous exercerons une grande vigilance sur les projets concernant l'aérodrome Le Mans – Arnage afin de réduire les nuisances liées à certains usages (parachutisme, autogires ...).

Enfin, nous réclamerons également la mise en place de dispositifs antibruit le long de la déviation Sud-Est afin d'assurer une plus grande tranquillité des riverains des quartiers Fouillet et Guetteloup.

## ⑥ Faciliter et sécuriser les déplacements

Nous proposerons la mise en œuvre d'un Schéma Départemental des Déplacements permettant de mieux organiser l'intermodalité entre les différents modes de transport en commun. A ce titre, nous soutiendrons les projets de développement des liaisons ferroviaires TER avec la création d'une nouvelle halte entre Arnage et la gare du Mans.

Nous veillerons à un meilleur entretien des routes départementales irriguant notre canton. Le Conseil départemental devra entreprendre les travaux permettant de moderniser et sécuriser le réseau routier du canton :

- ◆ Recalibrage de la RD 92 qui relie Arnage à Ruaudin par le Cormier (étude en cours);
- ◆ Opérations de desserte du Pôle excellence sportif ;
- ◆ Soutien aux opérations de sécurité routière pour réduire la vitesse.

Nous accompagnerons le projet des « Chronolignes » portés par la SETRAM et Le Mans Métropole qui devrait permettre un réaménagement complet de l'avenue Félix Geneslay tout en garantissant une bonne qualité de desserte par les transports en commun.

Par ailleurs, nous proposerons que le Conseil départemental accompagne les projets de voies cyclables dans le cadre du Plan Vélo porté par le Mans Métropole : liaisons cyclables inter-quartiers sur Le Mans (exemple : liaison Gare – Quartier du Maroc), liaisons cyclables Arnage - Le Mans ou Arnage - Ruaudin, pas seulement pour les loisirs mais surtout pour les trajets de la vie courante (domicile travail collège)

Enfin, nous défendrons le renforcement des actions de prévention routière visant à réduire le nombre d'accident sur les routes sarthoises. Dans ce cadre, nous serons attentifs au soutien apporté par le Conseil départemental à la Piste d'Éducation Routière d'Arnage.

## ⑦ Soutenir les projets des communes

Afin qu'aucun territoire ne soit oublié par le Département, et notamment notre canton, nous proposerons la mise en œuvre de Contrats de territoire départementaux qui permettront d'apporter des financements aux projets portés par Le Mans, Arnage et Le Mans Métropole au sein de notre canton. Voici une liste non-exhaustive des projets que nous proposerons de soutenir et d'accompagner :

### □ Quartiers Cité des Pins et Maroc - Pavoine

- ◆ Rénovation de la salle municipale du Royal
- ◆ Réaménagement de la Place Raymond Adelet et ses abords
- ◆ Extension du Gymnase du Maroc (Club house pour le hand)
- ◆ Rénovation des équipements sportifs du complexe sportif des Cheminots
- ◆ Réaménagement du parc Robert Manceau (entrées et jeux pour les enfants)

### □ Quartiers Ronceray, Glonnières, Vert Galant et Georges Durand

- ◆ Création d'une crèche à Pontlieue (arrêt tram Vaillant)
- ◆ Restructuration de l'accueil du Centre social des Quartiers Sud
- ◆ Création d'un nouveau quartier sur le site de l'ancien collège Ronceray
- ◆ Réaménagement du Boulevard des Glonnières
- ◆ Achèvement du terrain multisport du Vert Galant

### ❑ Quartiers Les Sources et Vauguyon

- ◆ Reconstruction des logements individuels du Foyer Logement Vauguyon
- ◆ Rénovation des équipements sportifs (gymnase Les Sources et Vauguyon)
- ◆ Rénovation - extension de l'école maternelle Léonard de Vinci
- ◆ Réaménagement des abords du Collège Bérengère de Navarre

### ❑ Quartiers Guetteloup, Fouillet et Aéroville

- ◆ Aménagement de la ZAC du Fouillet en concertation avec les riverains.
- ◆ Construction d'une maison de quartier au Fouillet
- ◆ Création d'une résidence seniors à tarif abordable
- ◆ Valorisation de la friche de l'ancienne clinique du Tertre rouge.

### ❑ Pôle d'excellence sportif

- ◆ Rénovation d'Antarès
- ◆ Aménagement d'une piste de BMX
- ◆ Création d'une tribune au Vélodrome

### ❑ Arnage

- ◆ Rénovation des équipements sportifs (Gymnase Lusson ...)
- ◆ Rénovation de la salle polyvalente de la Gautrie
- ◆ Accompagnement de la rénovation du patrimoine communal
- ◆ Création de la ZAC de la Héronnière
- ◆ Achèvement des travaux de la rue Nationale
- ◆ Réaménagement de la place Alphonse Berger des collèges et de la place de l'Église
- ◆ Poursuite des aménagements du Pôle touristique de la Gémerie

## ⑧ Encourager la vie associative

La passion et le dévouement des bénévoles qui animent les associations de notre canton devront être encouragés par une augmentation de 25% de la dotation cantonale aux associations qui permet de soutenir des actions de proximité.

Une attention particulière devra être apportée aux principales structures socio-culturelles du canton (MJC Ronceray, Centre Social des Quartiers Sud, MPT Jean Moulin, Maison des habitants à Arnage, École intercommunale de musique) ainsi qu'aux associations de quartier (ex. : Maroc-Pavoine) qui contribuent pleinement à l'animation de nos quartiers.

En matière sportive, nous soutiendrons l'ensemble des initiatives favorisant plus particulièrement la pratique sportive des jeunes car le sport constitue une vraie école de la vie. De même, nous accompagnerons plus spécifiquement les équipes sportives évoluant en régionale et en nationale. Nous inscrirons notre canton dans le dispositif « Terre de jeux 2024 » à travers l'accueil d'évènements sportifs liés aux Jeux Olympiques au sein du Pôle d'excellence sportif (MMArena, Antarès, Vélodrome ...).

Nous encouragerons les actions de mutualisation entre les associations (en termes de démarches administratives, de moyens de déplacements, achat de matériels, de véhicules ou de fournitures, contrats de maintenance...).